

LE SDE 04 DANS LA PRESSE

Digne-les-Bains : un nouvel engagement entre le SDE04, Enedis et EDF

Un nouveau contrat de concession qui marque l'aboutissement d'un travail commun.

Un nouveau contrat de concession qui marque l'aboutissement d'un travail commun. Celui-ci concerne la distribution publique d'électricité et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente. D'une durée de 30 ans, il a été signé ce 18 décembre à **Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence)** par René Massette, président du Syndicat d'Énergie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE04), Sébastien Matheron, directeur Enedis Alpes du Sud et Luc L'Hostis, directeur EDF Collectivités Territoires et Solidarité Méditerranée, en présence de Cédric Boissier, directeur Régional Enedis Provence Alpes du Sud.

Ce contrat fait ainsi converger, « *développement du territoire, transition énergétique et accompagnement des consommateurs dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique* ». Il concrétise les principes auxquels les parties sont attachées ; « *un service public de qualité, l'égalité de traitement des clients, la péréquation tarifaire, la solidarité et la cohésion sociale et territoriale. Dans le cadre des missions concédées, il prend en compte les nouveaux enjeux de la transition énergétique en intégrant les réseaux électriques intelligents, la mobilité durable, la maîtrise de la demande d'électricité* ».

